

Se mobiliser ensemble pour faire face à l'avenir

Sécheresse : vigilance toute l'année

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé l'été dernier à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire et tient à les remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

La gestion des fuites, indispensable

Préserver la ressource en eau passe aussi par la prévention des fuites. Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne, revient sur l'engagement des agents ces derniers mois : "Nos équipes ont été particulièrement vigilantes en période de sécheresse pour intervenir dans les meilleurs délais. Toute l'année, elles sont mobilisées 24h sur 24, 7 jours sur 7, pour réparer les fuites sur le réseau public."

Vous aussi, à votre domicile, pensez à contrôler vos installations privées après compteur pour prévenir les fuites. Les causes peuvent être diverses : mauvais fonctionnement de robinetterie, des chasses d'eau ; défaillance des soupapes de sécurité, des installations de production d'eau chaude ; rupture d'un tuyau enterré...

Par jour :

- Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus.
- Une chasse d'eau qui fuit, c'est 1 000 litres d'eau.

Contrôlez régulièrement vos installations et faites réparer vos fuites rapidement.

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine



- ▶ Nettoyer ses légumes dans une baignoire et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs

Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



Plus d'éco-gestes à retrouver sur www.eauxdevienne.fr
Tout sur l'eau > Maîtriser sa consommation d'eau

Énergie : quelles répercussions sur l'eau potable ?

Les coupures d'électricité, annoncées cet hiver pour faire face aux difficultés de production, auront des impacts sur votre service d'eau potable.

"S'il n'y a pas d'électricité, nos pompes seront à l'arrêt le temps des délestages, sur des tranches horaires de deux heures au maximum, le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h" explique Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne.

"Concrètement, des abonnés pourraient avoir de l'électricité chez eux mais se voir privés d'eau potable du fait de l'arrêt de pompes à proximité, alimentées par une autre ligne électrique. Et à l'inverse, d'autres abonnés pourraient avoir de l'eau mais plus d'électricité."

Les citoyens doivent se préparer maintenant à d'éventuelles coupures d'eau.

Une page web est disponible sur www.eauxdevienne.fr pour leur délivrer des informations pratiques. Relevons notamment le fait de prévoir un jerrican d'eau pour boire et des seaux d'eau à disposition pour faire office de chasse d'eau.

« Notre objectif est d'investir en tout point du département, en priorisant les travaux là où les besoins sont plus importants. »

Rémy Coopman,
président
d'Eaux de
Vienne



Assainissement collectif : un prix juste et maîtrisé

D'ici 2026, les abonnés à Eaux de Vienne, quel que soit leur lieu d'habitation, paieront leur assainissement collectif au même tarif. Celui-ci sera atteint progressivement en quatre ans.

Cette décision historique, dans la lignée de ce qui a déjà été fait pour l'eau potable en 2018, répondra à trois enjeux majeurs :

- assurer une solidarité entre les territoires ;
- garantir une égalité de traitement entre les 109 000 abonnés ;
- proposer un tarif juste, en adéquation avec les besoins d'investissements.

Les élus délégués à Eaux de Vienne, réunis en assemblée générale en septembre 2022, ont voté en faveur de la mise en place de ce prix unique en assainissement collectif.

Délestages électriques et répercussions sur votre service d'eau potable

COMMENT BIEN VOUS PRÉPARER ?

Avoir un seau d'eau rempli pour faire office de chasse d'eau

Prévoir des jerricans d'eau pour boire et faire à manger

Faire tourner vos machines à laver le linge et la vaisselle la nuit

Privilégier les douches avant 8h, entre 14h et 18h ou après 20h

Prévoir du gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains

Si vous avez des enfants en bas âge : prévoir un repas froid d'avance

Plus d'infos sur WWW.EAUXDEVIEENNE.FR

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier, Studio Ludo

> Eaux de Vienne conseille à ses abonnés, en cas de coupure d'eau cet hiver ou de baisse de pression constatée, d'attendre la fin des périodes de coupures électriques avant de les contacter si le problème persiste.

> Pour vous tenir informé de la consommation d'électricité en temps réel et des potentielles coupures, rendez-vous sur www.monecowatt.fr et abonnez-vous à l'alerte SMS.

La hausse significative du coût de l'énergie et l'augmentation des tarifs des matériaux due à l'inflation auront des répercussions sur le prix de l'eau potable qui sera voté en janvier 2023.

Pour information, l'énergie pèse aujourd'hui 4 millions d'euros par an sur le budget d'Eaux de Vienne et son coût pourrait être multiplié par trois en 2023.